



BOUCLANS

JUILLET 2023

INFOS

Chers concitoyens,

Le mois dernier, j'évoquais les impacts des périodes de sécheresse sur nos forêts et la transformation dont nous serons témoins sur nos populations d'arbres. Depuis, si peu de pluie est tombée que le scénario de 2022 pourrait bien se renouveler en 2023. En effet, l'année 2022 avait été hors normes à cet égard à cause de la sécheresse constatée dès le printemps après un hiver plutôt sec. Les températures ensuite, souvent caniculaires, en avaient fait l'année la plus chaude jamais enregistrée par Météo-France.

Corollaire de ces conditions climatiques, les incendies en forêt ont largement sévi en 2022 (6 fois plus que la moyenne des années précédentes), non seulement dans le sud, mais aussi dans des secteurs habituellement épargnés, comme les pays de Loire ou le Jura voisin. Une réelle vigilance de chacun est nécessaire, y compris à Bouclans. Aussi, adoptons les bons réflexes : allumer son barbecue loin des herbes sèches, débroussailler, bricoler en plein air hors zones sensibles, jeter les mégots dans un cendrier (lors de la matinée de nettoyage du village, le nombre de mégots ramassés le long de nos rues était impressionnant !). Pour mémoire, en forêt, il est interdit de fumer.

Autre préoccupation : le déficit en eau. L'an dernier, certaines communes de notre département ont été ravitaillées par camions en eau potable. En période de pénurie, les usages de l'eau provenant des réseaux d'eau potable sont strictement réservés à la satisfaction des besoins en alimentation en eau potable. Si un arrêté préfectoral de restriction est pris, le maire peut prendre un arrêté municipal au moins aussi contraignant. Les prélèvements d'eau hors du réseau peuvent également être soumis à des mesures de restriction, notamment les prélèvements dans le milieu naturel.

Aussi, n'attendons pas d'y être contraints pour adopter un comportement économe pour l'arrosage des jardins et potagers, le remplissage des piscines, le lavage des véhicules à privilégier dans les stations de lavage, le nettoyage des surfaces désimperméabilisées, etc.

Dans le même esprit, la municipalité a décidé de ne plus planter de fleurs dans nos villages. En effet, ces dernières années, en raison de l'interdiction d'arroser, nos fleurs séchaient avant que nous ayons eu le temps d'en profiter. Aussi, dès cet automne, nous planterons des bulbes et des vivaces qui fleuriront au printemps et seront plus résistants. Cela créera progressivement des massifs couvrants à différents endroits. Si dans vos jardins vous dédoublez vos vivaces, nous sommes preneurs du surplus !

Le mot de la fin sera pour remercier chaleureusement les quelques bénévoles qui ont consacré un samedi matin à améliorer notre cadre de vie, en ramassant dans les rues et chemins de nos villages les débris issus des incivilités de certains.

Martial HIRTZEL



Calendrier

01/07 : Fête de l'école

07/07 : Conseil municipal

08/07 : journée sportive à Vauchamps organisée par l'Association des Deux Moulins à partir de 9h 30 (marche ou VTT le matin, barbecue à disposition le midi, jeux extérieurs l'après-midi)

07/07 et 08/07 : Tournoi de foot à 5 à Nancray

Juin à août : les mardis et vendredis à 20 h - marches départ place du village à Vauchamps

10/07 au 28/07 et du 28/08 au 01/09 : Boucl'loisirs ouvert pour les enfants de 3 à 11 ans.
Contact : Claire Certoux au 06.15.69.07.46 ou par mail bouclans.cdl@francas-doubs.fr

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM) Les Bouilles d'Anges dispose encore de quelques places le lundi et jeudi à compter de septembre.
Contact : 06.72.66.98.12 ou 07.86.59.57.02

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@orange.fr



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Membres présents : MMES S. DENIMAL, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, V. SIMONIN et MM. J. BOURRAT, V. BOUVRESSE, V. BUGNET, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL, G. MICHEL

Procurations : N. DEFASNE à V. SIMONIN, V. DUEDE-FERNANDEZ à F. MANZONI, F. POUPENEY à V. BUGNET, E. VERDOT à C. FERNIOT-PAPILLON, C. AURIOL à M. HIRTZEL, A. MARTIN à J. BOURRAT

Excusés : O. POMMEY, M. GRUET, J. PERROT-MINOT

Secrétaire de séance : J. BOURRAT

Énergie photovoltaïque – création d'un budget dédié

Le nouveau périscolaire est équipé de panneaux photovoltaïques amenés à produire une électricité qui sera totalement revendue à EDF.

Les activités de production d'énergie constituent des services publics industriels et commerciaux (SPIC), assujettis à la TVA et à l'impôt sur les bénéfices (15%). Elles doivent présenter un budget autonome et équilibré, annexe au budget principal de la commune et dont la création a été votée par le conseil municipal le 12 mai dernier.

Le temps que ce budget s'équilibre via la revente de l'énergie produite à EDF, il convient de lui attribuer une avance budgétaire sur le budget principal d'un montant arrêté à 20 085 €.

Par ailleurs et pour faire face notamment aux décalages de trésorerie dus aux effets de la TVA, une avance de trésorerie du budget principal à ce budget annexe est nécessaire à hauteur de 4 500 €.

Les modalités de remboursement de ces avances seront définies ultérieurement à l'achèvement des travaux et perception des subventions.

Réorganisations des délégations de conseillers municipaux

Suite à la sortie du bureau de Jean-Pierre Guey dans le cadre de sa prise de fonction en tant qu'employé municipal et au souhait de Virginie Duede de se retirer de ce même bureau, tout en conservant son mandat de conseillère municipale, il a été procédé, par arrêté, aux nominations et délégations suivantes avec effet au 1^{er} juin 2023 :

⇒ nomination de Cécile Ferniot-Papillon en tant que conseillère déléguée avec délégation de fonction et de signature sur les questions relatives à la communication et représentation de la commune à la commission Finances de la CCPHD ;

⇒ nomination de Valentin Bugnet en tant que conseiller délégué avec délégation de fonction et signature sur les questions relatives à la vie associative et culturelle, l'animation et le cadre de vie ainsi que représentation de la commune à la commission Tourisme de la CCPHD.

Ces nominations sont assorties du versement d'une indemnité mensuelle de 277,76 € brut par conseiller concerné, identique à celle antérieurement servie aux deux délégués ayant quitté leurs fonctions et ne modifie donc pas le budget adopté pour 2023.

Projet d'extension Natura 2000

Une réunion publique s'est tenue à Bremondans le 30 mai dernier afin de présenter le projet d'extension du périmètre Natura 2000, à l'ensemble des communes concernées.

Concernant Bouclans, le projet souhaite intégrer un périmètre visant le lit du Gour depuis sa source.

Une réunion de concertation se tiendra avec les agriculteurs de Bouclans et les élus le 22 juin prochain à 20h30.

Les communes devront se prononcer sur leur décision d'intégrer ou non Natura 2000 au début de l'été.

D'ores et déjà, certaines informations émergent de la réunion publique :

- Les quotas de surfaces protégées imposés par ce programme sont déjà atteints pour la France. Il n'y a donc aucune obligation pour les communes de rentrer dans ce dispositif,
- Natura 2000, qui est un programme européen, n'a pas vocation à contraindre l'activité humaine, mais :
 - certaines dispositions telles que le fauchage tardif, le sur-semis, l'interdiction de labours, peuvent s'imposer aux agriculteurs possédant des terres dans cette zone et qualifiées de prairies sensibles,
 - la Direction Départementale des Territoires (DDT) reconnaît que les conditions connues actuellement peuvent se durcir au fil des années,
 - la présence des espèces à protéger démontre que les conditions actuelles sont favorables à leur existence,
 - il ne sera pas possible de sortir de ce mécanisme une fois la décision prise de l'intégrer.

Pour mémoire, les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <http://bouclans.fr> dans la rubrique un clic/comptes rendus.

Orientation de gestion forestière

La commission Bois s'est réunie le 24 mai dernier et a pris les décisions suivantes :

- ⇒ Ne pas retenir la proposition de l'Office National des Forêts (ONF) de réaliser de nouveaux cloisonnements (4 mètres de large) de débardage, car cette solution ne garantit aucunement les bonnes pratiques des usagers et entrepreneurs forestiers. Cette solution aurait par ailleurs diminué la surface travaillée.
- ⇒ Réaliser uniquement les coupes nécessaires (et non « couper à blanc » comme le recommandait l'ONF) dans les parcelles 59 et 60, avant que les arbres ne sèchent, car les essences (hêtres et chênes) sont à maturité et certains individus semblent déjà fragilisés par la sécheresse.
- ⇒ L'engagement attendu par l'ONF porte sur dix années, et l'intégralité des ressources tirées de la vente des coupes serait, selon le programme proposé, totalement réinvestie dans les plantations et les travaux. Financièrement, l'opération est donc nulle pour la commune.
Les membres de la Commission bois décident de ne pas s'engager sur la proposition de couper entièrement les parcelles concernées et de replanter ces dernières, et ce pour deux raisons : le manque de visibilité de l'ONF sur le choix des essences à planter et l'incertitude quant à la disponibilité des plants demandés.

Pour information : les zones à replanter faisant partie du plan de relance 2020, ne le sont toujours pas, faute d'approvisionnement en plants.

La Commission propose au conseil municipal de définir annuellement, comme c'est le cas actuellement, les investissements de plantations lorsque les plants seront disponibles.

Cette proposition est validée en séance municipale à l'unanimité.

Informations diverses

- ◇ Inauguration de la tombe de regroupement des soldats morts pour la France de 1914 à 1918 au cimetière de Bouclans le 17 juin 2023



- ◇ Compte tenu des nuisances répétées, deux arrêtés vont être pris pour :
 - ⇒ Limiter la vitesse à 30 km/h chemin de Gonsans
 - ⇒ Interdire la circulation (sauf exploitants agricoles) sur le chemin permettant de rejoindre la déchetterie via les Hauts de Ambre.

Le clocher de notre église

Certains auront peut-être vu récemment un drone survolant le centre de notre village et plus spécifiquement le clocher de notre église, le tout dans le cadre des autorisations légales nécessaires pour ce type d'évènement. Les séquences de photos ainsi réalisées confirment, malheureusement, le jeu qui s'installe entre les tuiles et un début d'affaissement du socle portant la flèche du clocher.

Des contacts sont d'ores et déjà initiés avec la Fondation du Patrimoine pour monter un projet de rénovation de ce clocher, patrimoine de notre commune, en envisageant, notamment, la mise en ligne d'une cagnotte de soutien/mécénat pour celles et ceux qui souhaiteraient effectuer un don pour aider à sa rénovation.

TOURNOI DE FOOT À NANCRAY



Le Football Club du Premier Plateau organise les 7 et 8 juillet prochains, un tournoi de foot à 5 au stade de Nancray, le tout dans la bonne humeur avec restauration et buvette sur place.

Pour faciliter la pré-organisation de cet événement, merci de bien vouloir vous pré-inscrire au 06.43.16.45.96.

N'hésitez pas à participer à cette manifestation sportive qui se veut, avant tout, un moment festif ☺.

Par ailleurs, les inscriptions au club pour la saison 2023/2024 peuvent se faire dès à présent pour les nouveaux joueurs.

Le club est notamment à la recherche de joueurs et dirigeants seniors.

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- ⇒ adresser un mail à : premier-plateau.fc@bfc-foot.fr
- ⇒ Téléphoner au : 06.10 .08 .61.14

Gymnastique adulte : clap de fin d'année !

C'est autour d'un repas au restaurant du golf de Saône que s'est clôturée la saison de gymnastique adulte 2022-2023. L'association a eu la bonne surprise de voir son effectif augmenter tout au long de l'année. Elle est passée de 79 adhérents en septembre 2022 à 87 adhérents en fin d'année !

Notons également la remarquable assiduité de chacun aux différentes séances grâce au professionnalisme de Mélanie Isabey, professeur en Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS). Nous regrettons seulement que la population masculine soit si peu représentée.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la nouvelle saison 2023-2024 qui démarrera début septembre, toujours avec Mélanie.

Les séances se dérouleront à l'espace culturel aux horaires suivants :

Mardi matin : 10h30-11h30 / Mardi soir : 7h45-8h45 / Jeudi matin : 9h-10h





FÊTE DEL'ÉCOLE



Samedi 01 juillet 2023

En partenariat avec l'équipe enseignante, l'Association des Parents d'Elèves organise la fête de l'école du Verger des Enfants qui aura lieu **le Samedi 01 juillet 2023 à partir de 10h00** dans la cour de l'école.

Comme chaque manifestation que nous organisons, nous vous promettons, joie, rire, bonne humeur et convivialité.

10h00 – 11h45 : présentation de chants des enfants, des projets réalisés en classe, ...

11h45 : apéritif offert par l'Association des Parents d'élèves ,

12h00 – 14h00 : repas uniquement sur réservation servi sur place ou à emporter,

14h00 – 16h00 : jeux et animations proposés par l'Association des Parents d'Elèves .

TARIFS

Repas adulte 8.00 € : 1 verre de gaspacho + 1 portion de taboulé OU 1 portion de crudités (tomate/concombre) + 2 brochettes de poulet OU falafels + 1 part melon/pastèque.

Repas enfant : 4.00 € : 1 Sandwich saucisses OU blanc de poulet, chips, 1 gourde compote OU 1 part melon/pastèque.

Nous avons, également, besoin de parents pour l'organisation de la journée (mise en place des tables et des bancs et rangement). Nous remercions dès à présent les gens qui voudront bien s'inscrire.

Les bulletins de réservation des repas et d'inscription pour l'organisation devront être déposés au plus tard le dimanche 25 Juin dans la boîte aux lettres de l'Association des Parents d'Elève à l'entrée de l'école (pas dans celle des Francas ou l'école)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Emmanuelle RICHARD : 06.70.65.50.63 - Claire Reitzer : 06.81.12.40.87



BULLETIN DE RÉSERVATION DES REPAS

À rendre pour le dimanche 25 juin au plus tard avec paiement

NomPrénom.....	Nombre de repas	Prix unitaire	Total
Repas adulte Gaspacho - Taboulé - Poulet - Fruits		8.00€	
Repas adulte Gaspacho - Taboulé - Falafels - Fruits		8.00€	
Repas adulte Gaspacho - Crudités - Poulet - Fruits		8.00€	
Repas adulte Gaspacho - Crudités - Falafels - Fruits		8.00€	
Repas enfant 1 sandwich saucisses - chips - 1 compote		4.00 €	
Repas enfant 1 sandwich blanc poulet - chips - 1 compote		4.00 €	
Repas enfant 1 sandwich saucisses - chips - Fruits		4.00 €	
Repas enfant 1 sandwich blanc poulet - chips - Fruits		4.00 €	
		TOTAL :	

ACCEPTE DE PARTICIPER À L'ORGANISATION DE LA FÊTE

<input type="checkbox"/>	Mise en place tables bancs (9h00)
<input type="checkbox"/>	Rangement (à partir de 16h00)

LES MINI REPORTAGES DU MOIS

Un premier retour des enfants sur leur nouveau périscolaire

Claire et Mélanie, ainsi que les enfants, ont intégré les nouveaux locaux du périscolaire le 24 avril et ceux de la restauration scolaire le 2 mai.

Après vingt années passées dans le préfabriqué, ces nouveaux locaux vont au-delà des espérances de Claire et Mélanie : plus grands, plus spacieux, meilleure insonorisation. Elles disposent d'un bureau qui leur permet d'accueillir les enfants et leurs parents avec plus de professionnalisme et de confidentialité.

De ces nouveaux locaux résultent plus d'intimité dans le choix des activités de chacun et un meilleur confort au niveau de l'hygiène. En un mot, les locaux sont très fonctionnels.

Un bon mois a néanmoins été nécessaire pour s'adapter.

Les avis des enfants du périscolaire sont tout aussi enthousiastes : "Super bien !"

Il y a des espaces ou des pièces indépendants les uns des autres qui permettent à chacun d'y trouver son plaisir ou son loisir ; les enfants apprécient de ne plus être les uns sur les autres.

Certains sont contents de ne plus avoir à effectuer les trajets jusqu'à l'espace communal pour la restauration scolaire, surtout par mauvais temps !

Sylvie, l'agent de restauration et d'entretien, apprécie d'autant plus les nouveaux locaux qu'elle ne se retrouve plus toute seule après le repas et n'a surtout plus ni la contrainte, ni le stress de libérer la salle pour une location.



Prévention Solaire : vivre avec le soleil !



C'est dans le cadre de la prévention du danger du soleil, que des professionnels de santé de l'ASEPT Franche-Comté Bourgogne (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) et du groupe de santé Asalée, sont intervenus au sein du groupe scolaire de Bouclans.

Une animation par petits groupes a été proposée aux enfants : un jeu de l'oie sur le soleil et ses dangers, un atelier reconnaissance des différentes lumières représentant les rayons du soleil (visibles ou invisibles) et un atelier de jeux phototypes (apprendre, en jouant, à se situer par rapport à la couleur de la peau, des yeux, des cheveux et savoir si on est plus ou moins sensible au soleil).

Grâce à ces ateliers, les enfants ont appris à reconnaître les différences visibles ou invisibles des rayons du soleil et les dangers que comporte une exposition trop importante de leur jeune peau qui est plus sensible que celle de leurs parents.

Des livrets sur la prévention et la protection contre les dangers du soleil ont été distribués aux enfants pour information à leurs parents. Les enfants sont également repartis avec un bracelet leur permettant de tester la sensibilité du soleil sur la peau.



Nettoyage du Village !

La commune remercie les habitant-e-s pour leur implication lors de l'opération de nettoyage du village !

Bravo à nos élus bénévoles ainsi qu'à nos concitoyens accompagnés de leurs enfants et petits-enfants.

Ce fut une belle matinée qui s'est terminée par une collation offerte par la mairie.

Une nette baisse des déchets retrouvés sur les chaussées a été constatée, mais cela n'est hélas pas encore suffisant.



L'Annuelle des Artistes à la Campagne à Breconchaux

Ils ont eu chaud mais ils ont répondu présents, les habitants de Breconchaux, les artistes, les artisans, le public venu de loin pour certains, sans oublier les sponsors et les élus qui soutiennent cet évènement depuis 23 ans !

Un beau programme débuté par un marché de l'artisan et producteurs locaux et l'exposition de l'Atelier Couture.

Se sont ensuite succédés les traditionnels mais oh combien attendus spectacles de rue, concert de la chorale, revue de cabaret pour finir en beauté avec un apéritif de l'Atelier Cuisine et soirée « concerts » joyeuse et festive.



LA SUITE DE LA RUBRIQUE JARDIN...

Si vous avez suivi les conseils de notre octogénaire, voici le résultat que vous pourrez obtenir ...avec un peu d'entraînement bien sûr et une certaine abnégation pour acquérir au fil des saisons la longue expérience de nos aînés !



LE DICTON DU MOIS

Quand il pleut pour la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. À moins que Saint-Gervais ne soit beau, et qu'il tire Saint-Médard de l'eau.

EN PANNE D'INSPIRATION ? NOTRE SUGGESTION DE RECETTE

COURGETTINE



3 œufs



200 ml de crème fraîche



150 de comté râpé



150 g de riz



2 bouillons de volaille dilués dans 300 ml d'eau



1 kg de courgettes râpées (épluchées ou non selon goût)

Mélanger tous les ingrédients dans l'ordre. Mettre dans un plat allant au four. Cuire 45 minutes dans un four à 190°C environ, sans préchauffage.

À manger seule ou en accompagnement d'un barbecue par exemple. Bon appétit !